



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 8 juin 2015

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 35
Nombre de procurations : 0
Nombre de conseillers votants : 34
Date de convocation : 02 juin 2015
Date de publication : 16 juin 2015

Référence

N° 15.08.06.57

Commission

Aménagement de la Ville

Objet

Démarche cœur de ville
dolois - Action sur les
espaces publics -
Campagne de mécénat
populaire avec la Fondation
du Patrimoine

Secrétaire de séance

Frédérique DRAY

Rapporteur

Laetitia CUSSEY

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,

Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe
JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFEVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel
GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique
DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques
PECHINOT, M. Jean-Pascal FICHERE, M. Stéphane CHAMPANHET,
Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie
JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine
DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE, Mme Isabelle
VOUTQUENNE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD,
Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude
WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako
HAMDAOUI, Mme Phanie BOUVRET-MAIRE, M. Alain VUILLAUME, M. Jean
BORDAT

Conseillers absents en cours de séance :

Alexandre DOUZENEL (DCM 15.08.06.51) ; Françoise BARTHOULOT (DCM
15.08.06.59) ; Gilbert CARD (DCM 15.08.06.66-67-68) ; Jean-Claude
WAMBST (DCM 15.08.06.67) ; Mathieu BERTHAUD (DCM 15.08.06.80)

Dans le cadre de la démarche cœur de ville qui constitue un ensemble d'opérations menées sur le secteur sauvegardé dolois sur la période 2015-2020, il est prévu au titre de l'axe « renforcement du centre-ville et de l'image de la cité » diverses actions sur les espaces publics. A ce titre, il est notamment identifié différents espaces qui par leur nature, leur fonction ou leur emplacement méritent une requalification. C'est ainsi le cas de l'espace public situé en bordure de l'eurovéloroute n° 6 Nantes-Budapest, au pied de la rue du Vieux Château, et en relation avec les jardins de l'Hôtel-Dieu via un passage voûté.

Cet espace est une porte d'entrée de la vieille ville depuis la véloroute précitée et peut constituer une initiation à la découverte du centre ancien, sous réserve d'un aménagement qualitatif. En ce lieu, trône un vieux kiosque délabré d'un grand intérêt architectural.

Il est proposé d'en faire l'élément emblématique du lieu et d'une démarche partagée de requalification. Ainsi, plusieurs actions pourraient accompagner la requalification du kiosque : création d'espaces verts, pose de mobilier urbain, reprise du mur bordant la véloroute objet d'arrachements lors de travaux d'assainissement, mise en place d'une signalétique. Ces actions s'accompagneront en outre de diverses opérations de nettoyage et toilettage d'éléments en place : murs et rempart.

Pour mener à bien ce projet, la population est invitée à investir dans la restauration du kiosque et ses abords pour lesquelles des fonds seront recueillis par une souscription conduite par la Fondation du Patrimoine.

Il est proposé à cette fin de signer une convention de souscription entre la Ville de Dole et la Fondation du Patrimoine qui pilotera la campagne de mobilisation et recueillera les fonds.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 3 juin 2015,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents :

- **APPROUVE** le principe de restauration de l'espace précisé ci-dessus et notamment du kiosque qui y est implanté,
- **APPROUVE** le recours à une campagne de souscriptions visant à encourager le mécénat populaire pour la requalification du kiosque par le biais de la Fondation du Patrimoine,
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à signer une convention à cette fin,
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à engager les études et travaux nécessaires à la requalification du lieu à signer tout marché à cette fin.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- ◆ Pilotage et Coordination
- ◆ Pôle Moyens et Ressources/Finances
- ◆ Trésorerie Principale
- ◆ Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- ◆ Animation du Patrimoine
- ◆ Fondation du Patrimoine

Fait à Dole, le 15 juin 2015
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire,

